

En faisant appel à Insertion Service, vous contribuez et participez à l'insertion professionnelle de personnes motivées que notre association accompagne vers des emplois stables et durables ou des formations.



Du lundi au vendredi  
de 9h à 13h et de 14h à 18h



32 rue de la Varenne  
94100 Saint Maur des Fossés



01 71 33 13 17



01 48 89 42 82



insertionservice@free.fr



www.insertionservice.fr



Association à but non lucratif

## Associations



## Collectivités



## Entreprises

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

32 rue de la Varenne  
94100 Saint Maur des Fossés  
01 71 33 13 17

## Mise à disposition de personnel

### Maintenance

Bricolage, petits travaux, aide au déménagement, peinture

### Restauration collective

Plonge, aide en cuisine, employé de restauration, service

### Entretien-nettoyage

Bureaux, sanitaires, parties communes, bases vies de chantiers, espaces verts etc.

### Copropriétés

Remplacement de gardiens, entretien, sorties des poubelles

## pour des interventions ponctuelles ou régulières

### BTP Travaux publics & VRD

Manœuvre, homme trafic, aide maçon, terrassement, démolition, nettoyage de chantiers, manutention etc.

*Réponse aux clauses sociales*

### Aide aux habitants

Portage de courses, manutention, aide au déplacement de mobilier dans le cadre de rénovation

### Médiation

Médiation de chantier, médiation sociale



## Pourquoi faire appel à

 **Simplicité** : Insertion Service est l'employeur et se charge de toutes les formalités administratives. Vous recevez une facture en fin de mois.

 **Réactivité** dans la prise en charge de la demande et la mise en place de l'intervention.

 **Qualité** : Notre personnel est formé et adapté à vos attentes. Il vous est présenté par un membre de l'association qui s'assure de votre satisfaction.

## INSERTION SERVICE ?

 **Souplesse** : Le remplacement des intervenants est assuré si nécessaire (vacances, maladie, ...)

 **Proximité** : Personnel local et optimisation des temps de trajet.

 **Tarif horaire** (au 01/01/19) : 19,55 € ou 22,05 €. Cotisation annuelle : 20 €.

Toute intervention est facturée avec un minimum de 2 heures. Vous fournissez le matériel et les outils nécessaires.